Le Monde, 8 août 2022

Le grand retour du Parlement

Dans un contexte de majorité relative pour le camp présidentiel, les sept semaines de débats, souvent intenses, parfois électriques, à l'Assemblée nationale et au Sénat, ont redessiné les équilibres politiques

À L'ASSEMBLÉE, OÙ LA PANDÉMIE ET LES LOIS VOTÉES AU NOM DE L'URGENCE ONT FINI PAR ABÎMER L'EXERCICE PARLEMENTAIRE, CETTE IMPRÉVISIBILITÉ REDONNE DU SOUFFLE AUX OPPOSITIONS

RÉCIT

A l'Assemblée nationale, les sessions extraordinaires portent souvent bien leur nom. Jeudi 4 août, les députés se précipitaient, bagages sous le bras, pour regagner leurs circonscriptions. Mercredi, le président du gouvernement avait de « quoi se d'abord » devant eux. Quelques heures avant le début du Palais-Bourbon, où chaque élu, chaque groupe a tenté de se frayer un chemin dans cette Assemblée aux équilibres fragiles, conséquence des législatives des 12 et 19 juin.

Pris de majorité absolue pour Emmanuel Macron. Quatre-vingt-neuf députés d'extrême-droite. Une union de la gauche renaissante. La droite républicaine encore débout. Et, pour la première fois, un président, Richard Ferrand, l'instituteur, est « *plus que jamais représentative des Français et, en conséquence, des fractures de la société, des clivages politiques et idéologiques* ». Première femme élue à ce poste, l'ancienne présidente de la commission des lois de l'Assemblée est l'un des symboles de ce nouveau rapport de force entre le Parlement et l'exécutif, dès qu'il s'agit de voter des lois. Et de les amender.

Jusque-là, la perte de la majorité absolue au lendemain des élections – le groupe compte 250 députés, certains d'un du camp présidentiel se préparant à vivre une crise politique d'emblée. Un mois et demi plus tard, ils sont parvenus à s'accommoder de l'adversité. « *Les textes de lois sont adoptés, les conventions mixtes paritaires (CMP) sont un succès, on a pu voter des lois importantes, des sujets sont en sort dans une Assemblée qui est en mais de prendre toute sa place* », se réjouit Mme Braun-Pivet.

« APPEL AUX ÉMOTIONS »

Il la coalition présidentielle se vante d'avoir fait adopter un trois principaux projets de loi à l'ordre du jour – sur le Covid-19, et le pouvoir d'achat. Mais, « *pour tous ceux qui suivent les débats comme nous* », les jours et les nuits de débats pour parvenir au résultat escompté ont fait douter plus d'une fois dans la majorité. « *On a peur être dit sauf en pensant que ça passerait beaucoup plus facilement* », admet le président des députés MoDem, Jean-Paul Mattei (Pyrénées-Atlantique), qui a vécu ces dernières semaines comme « *un mauvais rêve* ».

Les « *mauvaises surprises* » ont parfois été nombreuses, cet été, à démontrer qu'elles pouvaient mettre en minorité les élus macroniens. Le premier avertissement est survenu lors de l'examen à l'Assemblée nationale du projet de loi sur le Covid-19. Le rejet de son article 1, le 15 juillet, a suffi à faire trembler Toute-Ré. « *C'heure est grave* », avait alerté, au milieu de la nuit, la présidente ministre, Elisabeth Borne. Le lendemain, le texte finalement sauvé, quelques heures plus tard, le président de la République Emmanuel Macron lors de son interview du 14 juillet, avant d'accuser « *une alliance bizarre* » entre le Rassemblement national (RN), Les Républicains (LR) et la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes). Pourtant, ce sort fit réfléchir les conditions de la nouvelle donne politique à l'Assemblée nationale. Pas de coalition gouvernementale, encore moins de majorité stable, mais des « *compromis* » et des discussions exigeantes sur chaque amendement, chaque article.

Au Palais-Bourbon, où les deux ans de pandémie et les lois votées au nom de l'urgence ont fini par abîmer l'exercice parlementaire, cette imprévisibilité redonne du souffle aux oppositions et contraint la majorité à déployer beaucoup d'énergie pour assurer le vote de ses textes. Mardi 2 août, lors d'une discussion, selon la présence dans l'hémicycle, de les bottes, estime le président « innocent » de la commission des finances, Eric Coquerel. *Une majorité aussi petite ne tiendra pas sur des débats aussi longs* », l'une stratégie de l'hyper-présence également employée par le RN.

Au fil de la session estivale, les députés macroniens ont, eux, dû apprendre à composer les délaissés en commission ou dans l'hémicycle. « *On a la majorité relative, on doit s'habituer à perdre. Ce n'est pas la fin du monde* », déclare le député Renaissance des Français établis hors de France Marc Ferracci.

Si une démo à été sous-estimée par les élus de Vox République en marche, c'est bien le vigueur des débats dans l'hémicycle et les attaques parfois virulentes du RN et de la Nupes. « *On a un problème qui est de faire voter des textes tout en gagnant un combat contre la démagogie. Le Rassemblement national, les oppositions font appel aux émotions, donc on est obligés de se battre sur des amendements* », *Ce constat est à méditer pour le président Macron, pour savoir évaluer sans le dire structurant, comme sur le "prêtre Macron" et la hausse des salaires* ».

Après cinq ans passés à ignorer les critiques des oppositions, la tentation est grande aujourd'hui dans les rangs de la majorité de mondo coup pour coup. Mais comment répondre à « *l'appel aux émotions* » ? Pour le président d'un député, chaque décision d'un ministre pour à tout moment faire vacilter une saison.

La majorité en a fait que les négociations sur le paquet pouvoir d'achat se mêlent principalement entre Bruno Le Maire et les LR. Les sociétaires d'Edouard Philippe Tout d'abord, ils tanzé en venant avec les opposition un amendement des socialistes sur la taxation des « *super-profits* » des sociétés pétrolières, contre l'avis du gouvernement. « *Il faut qu'on trouve le fonctionnement de la majorité entre ses trois groupes* », préconisé alors Laurent Marcangeli (Corse-du-Sud), le président du groupe Horizons.

Au sein de l'aile gauche de la majorité aussi, plusieurs députés Renaissance plaident pour une « *comme point d'opposition* », flanqué alors de Jean-Luc Mélenchon, Fabien Roussel et Jean-Marie Cavada, les LR, notamment.

De cette incertitude apparente qui pèse sur le sort de chaque scrutin, une constante a émergé : le soulève de la droite à la majorité. Olivier Marleix (Eure-et-Loir), élu à la tête d'un groupe aux forteresses individuelles, avait fait campagne en défendant l'idée que LR soit « *une opposition républicaine et une alternative à Emmanuel Macron* » fort de ses 62 députés et sa majorité au Sénat.

MALAISES DANS LE CAMP PRÉSIDENTIEL

Craignant surtout de ne plus pouvoir renvoyer aux plus hautes responsabilités, les LR ont commencé à endosser le rôle de force prise. « *On a réussi à imposer nos orientations dans le débat et une partie de nos propositions à l'heure de la loi de finances rectificative* », assure le député LR de l'Orne Véronique Louwagie. C'est avec la vice-présidente de la commission des finances et M. Marleix que Bruno Le Maire a négocié puis concédé aux élus LR la prolongation de la ristourne sur le carburant, les heures supplémentaires défiscalisées ou la monétisation des RTT dans les textes sur le pouvoir d'achat et sur le budget rectificatif.

La droite ultramarine de Gaël Varnier, puis-qu'elle a obtenu gain de cause sur plusieurs de ses amendements, a pu « *rassurer* » du projet de loi sur le Covid-19, où la version du rapporteur au Sénat, Philippe Bas (LR, Manche), a été adoptée. Les commissions mixtes paritaires sont ainsi devenues l'étape parlementaire où la droite et la majorité se départissent les arbitrages, les victoires et les concessions, tout en permettant aux députés et sénateurs LR d'atténuer leurs divisions. « *Entre la droite de Jean-Pierre Raffarin et la droite de Bruno Retailleau, selon la présence dans l'hémicycle, de les bottes, estime le président « innocent » de la commission des finances, Eric Coquerel. Une majorité aussi petite ne tiendra pas sur des débats aussi longs* » Une stratégie de l'hyper-présence également employée par le RN.

Au fil de la session estivale, les députés macroniens ont, eux, dû apprendre à composer les délaissés en commission ou dans l'hémicycle. « *On a la majorité relative, on doit s'habituer à perdre. Ce n'est pas la fin du monde* », déclare le député Renaissance des Français établis hors de France Marc Ferracci.

Si une démo à été sous-estimée par les élus de Vox République en marche, c'est bien le vigueur des débats dans l'hémicycle et les attaques parfois virulentes du RN et de la Nupes. « *On a un problème qui est de faire voter des textes tout en gagnant un combat contre la démagogie. Le Rassemblement national, les oppositions font appel aux émotions, donc on est obligés de se battre sur des amendements* », *Ce constat est à méditer pour le président Macron, pour savoir évaluer sans le dire structurant, comme sur le "prêtre Macron" et la hausse des salaires* ».

Après cinq ans passés à ignorer les critiques des oppositions, la tentation est grande aujourd'hui dans les rangs de la majorité de mondo coup pour coup. Mais comment répondre à « *l'appel aux émotions* » ? Pour le président d'un député, chaque décision d'un ministre pour à tout moment faire vacilter une saison.

La majorité en a fait que les négociations sur le paquet pouvoir d'achat se mêlent principalement entre Bruno Le Maire et les LR. Les sociétaires d'Edouard Philippe Tout d'abord, ils tanzé en venant avec les opposition un amendement des socialistes sur la taxation des « *super-profits* » des sociétés pétrolières, contre l'avis du gouvernement. « *Il faut qu'on trouve le fonctionnement de la majorité entre ses trois groupes* », préconisé alors Laurent Marcangeli (Corse-du-Sud), le président du groupe Horizons.

Au sein de l'aile gauche de la majorité aussi, plusieurs députés Renaissance plaident pour une « *comme point d'opposition* », flanqué alors de Jean-Luc Mélenchon, Fabien Roussel et Jean-Marie Cavada, les LR, notamment.

De cette incertitude apparente qui pèse sur le sort de chaque scrutin, une constante a émergé : le soulève de la droite à la majorité. Olivier Marleix (Eure-et-Loir), élu à la tête d'un groupe aux forteresses individuelles, avait fait campagne en défendant l'idée que LR soit « *une opposition républicaine et une alternative à Emmanuel Macron* » fort de ses 62 députés et sa majorité au Sénat.

MALAISES DANS LE CAMP PRÉSIDENTIEL

Craignant surtout de ne plus pouvoir renvoyer aux plus hautes responsabilités, les LR ont commencé à endosser le rôle de force prise. « *On a réussi à imposer nos orientations dans le débat et une partie de nos propositions à l'heure de la loi de finances rectificative* », assure la députée LR de l'Orne Véronique Louwagie. C'est avec la vice-présidente de la commission des finances et M. Marleix que Bruno Le Maire a négocié puis concédé aux élus LR la prolongation de la ristourne sur le carburant, les heures supplémentaires défiscalisées ou la monétisation des RTT dans les textes sur le pouvoir d'achat et sur le budget rectificatif.

La droite ultramarine de Gaël Varnier, puisq